

Le Bois-Fumant

Gazette de Bursinel



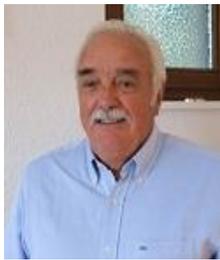
Numéro 13

Août 2020



Quoi de Neuf :

Départ au 30.06.2020 de Claude Golay, Municipal



M. Golay a commencé son activité le 01.01.2002, succédant à Monika Berney (ancienne Syndique sortante). Depuis la dernière législature, il a été en charge : des écoles, du social, de la sécurité, des Aînés et des dons. Il a été également membre du CODIR d'Enjeu et membre des ressources humaines. Le cimetière : désaffectation partielle de celui-ci et la création d'un jardin du souvenir. L'église : sonorisation, modernisation du clocher, assainissement des fondations du bâtiment. Les pompiers : participation à la fusion des 6 communes du Cœur de la Côte, représentant au Conseil intercommunal du SDIS. La Police : trait d'union entre la Municipalité et la Police. Aras (Action sociale) : délégué, membre de la commission de gestion et finances, création de l'UAPE (accueil des enfants) : Cette liste n'est pas exhaustive et bien entendu, il a participé aux décisions municipales pendant 18 ans et de nombreux projets ont été réalisés durant toutes ces années. Nous le remercions chaleureusement pour le temps passé au sein de la Municipalité ainsi que pour son dévouement, et nous lui souhaitons une excellente retraite !



Arrivée le 01.07.2020 de Nathalie Philipona, nouvelle Municipale



Accueillante en milieu familial depuis 2012, elle est au bénéfice d'un CFC d'assistante-vétérinaire options radiologie et laboratoire. Elle a été élue lors des votations du 09.02.2020 et succède à M. Claude Golay. Elle a repris les dicastères suivants : le social, les loisirs, les Aînés, l'Église, le cimetière, la déchetterie et la police.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

« La Municipalité à votre écoute »

Venez à la rencontre de la Municipalité pour poser vos questions ou émettre vos remarques les lundis suivants :

- ✓ **28 septembre**
- ✓ **16 novembre**

De **18h00 à 19h30** lors de sa séance hebdomadaire.

Le secrétariat communal demeure, bien entendu, à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Conseil général, prochaines dates 2020 :

- **24 septembre**
- **2 décembre**

Nous invitons les nouveaux habitants à rejoindre le Conseil Général. Une façon de participer activement à la vie de la Commune, de s'informer de ce qui s'y passe et aussi de faire plus ample connaissance avec la population. En cas d'intérêt, merci de vous adresser au Président du Conseil, Monsieur Yan Muller au ☎ 078 684 00 59 ou par email yanmuller@gmail.com ou conseilgeneral@bursinel.ch.



Nous vous rappelons que 25 billets gratuits sont disponibles, pour un spectacle à choix, à **l'Usine à Gaz** à Nyon, merci de vous adresser au secrétariat.



D'autre part, des **cartes journalières CFF** sont à disposition auprès de l'Office du tourisme à Rolle ☎ 021 825 15 35, pour le prix de Fr. 42.- la semaine et Fr. 45.- le week-end. À réserver à l'avance, car ces cartes sont très demandées.

Offre d'emploi :

En raison du départ de la titulaire, la Commune de Bursinel recherche :

Un/e secrétaire du Conseil général (ce poste représente environ 30 - 40 heures par an)

Les personnes intéressées peuvent obtenir plus de renseignements en appelant le Président du Conseil général, M. Yan Muller au 078 684.00.59. Il ne s'agit pas de bénévolat, ce travail est rémunéré.

Nous demandons :

- Bonnes capacités rédactionnelles et maîtrise de l'orthographe
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel et e-mail)
- Autonomie dans l'organisation du travail
- Disponibilité par année : 3-4 Conseils (soir de semaine) et en général 4 votations (dimanche matin)
- Intérêt pour les affaires de la Commune (il n'est cependant pas nécessaire d'être membre du Conseil général).

Entrée en fonction : de suite

Compte tenu de la nécessité de trouver rapidement la personne qui reprendra la gestion du secrétariat du Conseil général, nous vous prions d'adresser votre candidature **sans tarder mais au plus tard le 18 septembre 2020**, soit par mail yanmuller@gmail.com ou à l'adresse ci-dessous :

Conseil général
p/a Administration de Bursinel
Route du Village 30
1195 Bursinel



Naissances :

Gruhl Mahé – le 21.02.2020

Dalla Rosa Téo – le 10.03.2020

Mariage :

Pratini Joëlle et De Kalbermatten Didier – le 09.07.20

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur !

Décès : aucun



Manifestations 2020 :

✚ **Les Sangliers** : samedi 7 novembre sous la cantine (sous réserve)

✚ **Noël des Aînés** : jeudi 10 décembre à la Maison de commune

(Un tout ménage est à chaque fois envoyé en temps utile)



Remerciements :

La Municipalité tient à remercier notre Aubergiste qui malgré la situation compliquée vécue au mois de mars et suivants, a grâce à son dynamisme proposé des repas à domicile à la population. À ouï-dire, ceux-ci ont été bien appréciés.



Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de nous contacter afin de mettre un encart dans la gazette pour autant que celui-ci soit d'intérêt public.

Locations :

Résidence Cosendai

La Commune a démarré le chantier début septembre. Le bâtiment répond au Label Minergie P (Minergie-P désigne des constructions à très basse consommation d'énergie et qui satisfont aux exigences maximales en matière de qualité, de confort et d'énergie, grâce notamment à une excellente enveloppe du bâtiment).

Le bâtiment comporte 10 appartements :

2 x 4 ½ de 119.5 m²

2 x 3 ½ de 70.2 m²

6 x 2 ½ allant de 60.5 à 66.5 m²

Afin d'obtenir de plus amples renseignements au sujet des locations, veuillez prendre contact avec la Régie Naef au service de location, Mesdames Jessica Castellan et Nicole Rhein vous répondront au 022 994 23 23 ou par email location.ny@naef.ch



Ancienne cave Uvavins :

A louer à Bursinel : une grande halle
surface : 130 m² - hauteur 6m - poids max 500 kg/m²

- rampe d'accès véhicules de plain-pied
- pas d'isolation, pas de chauffage possible, pas d'accès à l'eau ni WC
- pas d'activité possible, uniquement du stockage de matériel
- pas de stockage de matières facilement inflammables (gaz, hydrocarbures, produits chimiques, etc.)
- pas d'activité bruyante
- prix : 90.-/m² par année, soit : 11700.-/an
- disponible de suite
- adresse: Ch. des vergers 1

La halle se trouve en haut de la rampe d'accès.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M. Régis Widmer, Municipal
Tél. 079 471 70 27

Pour visiter, prendre contact avec l'employé communal : M. Asani Seza 079 688 99 73



Rappel – comment voter ?



Matériel de vote



Les enveloppes de transmission ainsi que les cartes de vote ont subi quelques modifications pour des raisons de compatibilité avec les prestations de la poste. En particulier, le soufflet de fermeture est inversé et se trouve désormais "en bas" de l'enveloppe.

Ainsi, il est maintenant nécessaire de mettre la carte de vote "à l'envers" dans l'enveloppe de transmission, dans le même sens que le logo du Canton et le texte qui lui est adjacent.

Pour voter, veuillez vous référer au mode d'emploi ci-dessous :



1) Remplir le(s) bulletin(s)

Remplissez le bulletin de vote ou le bulletin électoral et glissez le bulletin dans l'enveloppe de vote jaune.

Fermez l'enveloppe de vote jaune pour protéger le secret de votre vote.

2) Complétez et signez la carte de vote

Prenez la carte de vote et détachez le volet de transmission après avoir pris note des informations qui figurent au dos.

Inscrivez votre date de naissance complète (jour-mois-année) et signez la carte de vote.

Le saviez-vous :

L'Association d'entraide familiale de Rolle et environs recherche des bénévoles pour :

- La livraison de repas à domicile entre 9 h et 11 h du lundi au vendredi
- Pour accompagner des personnes à leurs rendez-vous médicaux (une indemnité est versée pour les kms parcourus)
- La Ludothèque (recherche également des bénévoles pour compléter son équipe)

Vous pouvez les contacter www.entraidefamiliale-rolle.ch rubrique contact ou par téléphone 079 889 65 40 (répondeur).

Nos livres peuvent avoir une nouvelle vie

Comme vous devez déjà le savoir, vous avez la possibilité de déposer vos livres à la déchetterie, ils sont récupérés, triés et mis à disposition de la population dans le cabanon. Nous vous rendons toutefois attentifs que tous les ouvrages ne sont pas bons à être donnés. Les livres en mauvais état doivent être mis directement dans la benne à papier. Nous avons renoncé à créer une boîte à livres puisque cette solution existe.



Bookcrossing

Ce concept original né en 2001 consiste à faire circuler ses bouquins en les lâchant dans la nature pour qu'ils soient lus par d'autres personnes. L'idée est la suivante : lisez un livre, étiquetez-le, puis partagez-le. Il est ensuite possible de suivre ses péripéties par l'intermédiaire de la plateforme internet grâce au code inscrit sur l'étiquette. La personne qui s'en empare peut signaler sa découverte sur le site, y déposer une critique et lancer une discussion avec d'autres lecteurs. Le système peine toutefois à décoller en Suisse. Il est assez rare de voir des livres abandonnés dans le bus ou sur un banc. Il est certain que le livre ne peut être laissé n'importe où, en raison de l'humidité ou de la pluie. Nous vous proposons pour ceux qui désirent tenter l'aventure de déposer ceux-ci dans un lieu sec à l'abri des intempéries. (Avec un peu d'imagination, vous trouverez des lieux insolites).

Il ne tient qu'à vous de faire voyager votre livre.

<http://www.bookcrossingromandie.ch/>

#Aidetonvoisin

Le covid19 a suscité de belles initiatives, en voici une qui pourrait intéresser tout un chacun, il s'agit d'un groupe de jeunes bénévoles suisses et français appartenant à gaea21, une association en développement durable reconnue d'utilité publique qui a créé une plateforme solidaire : #aidetonvoisin.

L'idée leur est venue en observant le formidable élan de solidarité suscité par la crise du covid19. En effet, à leur sens, il manquait une plateforme par région permettant de recenser toutes ces initiatives. C'est pourquoi ils ont lancé leur projet avec l'ambition de faciliter cette solidarité en permettant à tout un chacun de trouver ou de proposer de l'aide plus facilement et efficacement.

Le 29 avril dernier, ils ont lancé leur site : <http://aidetonvoisin.sustlivprogram.org/> qui a pour but de recenser les initiatives solidaires. Ce dernier donne la possibilité de déposer des annonces que vous ayez besoin d'aide ou désirez en proposer. Le fonctionnement est très simple : il s'agit simplement d'indiquer son code postal pour être mis en lien avec des gens près de chez soi. Les particuliers pourront soit donner, soit bénéficier d'une 1 h de temps de cours, faire des rencontres, rendre des services, partager des conseils et tutoriels, participer à des activités de streaming en ligne, à des flashs-mob, des challenges insolites, partager des témoignages, intégrer une initiative d'entraide, donner du matériel, ou encore faire des courses pour ses voisins en même temps que pour soi-même. Finalement, ils peuvent y trouver et proposer des offres concernant le baby-sitting, les dons, la mobilité et le travail. Quant aux entreprises, elles auront la possibilité de recevoir du soutien en cas de difficulté. En effet, elles auront l'occasion de mettre en avant leurs prestations sur le site en échange de contreparties pour les membres telles que des réductions ou des dons pour les concours organisés sur la plateforme.

#aidetonvoisin n'est pas uniquement un outil d'entraide, mais aussi une plateforme qui encourage la convivialité et répond à des problématiques très fortes comme la solitude, la pauvreté, l'isolement, la dépression. En effet, son objectif est également de donner une voix aux personnes étant en situation de détresse, mais n'osant pas demander de l'aide : ce qu'on appelle les détrences silencieuses.

Nous sommes convaincus que le site pourra servir bien après le déconfinement, les personnes à risque devront sans aucun doute limiter le contact social sur une période prolongée. De plus, la solidarité locale est une valeur qu'il est crucial de nourrir bien au-delà des situations de crise !

Ci-dessous, tous liens concernant cette nouvelle plateforme que nous vous encourageons à utiliser.

Le site internet : <http://aidetonvoisin.sustlivprogram.org/view/iHelp.php>

La page Facebook : <https://www.facebook.com/AideTonVoisinGeneve/?ref=bookmarks>

Le groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/548334049138092/>

Faune

Entrée en vigueur en juillet 2019, la modification du règlement d'application de la loi sur la faune prévoit l'obligation de tenir les chiens en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet, en particulier en forêt. Les propriétaires de chiens sont dès lors rappelés à faire preuve de vigilance et à les tenir en laisse lors de promenades en forêt, en lisière et dans les prairies attenantes à la forêt situées en zone agricole. Des actions de sensibilisation seront menées tout au long de l'année afin d'informer les propriétaires de chiens de cette nouvelle mesure qui sera appliquée de manière plus stricte à partir de 2021. **(Selon l'article n° 29 de notre règlement de Police, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse, et ceci toute l'année dans le village).**



Campagne de prévention « nuisances sonores »

Moins de décibels pour un respect mutuel

Les nuisances dues au bruit créent une pollution sonore dont nous sommes tous victimes. Pour rappel, chacun est tenu de prendre les précautions requises par les circonstances pour éviter de troubler le repos d'autrui.

Pour mieux cohabiter :

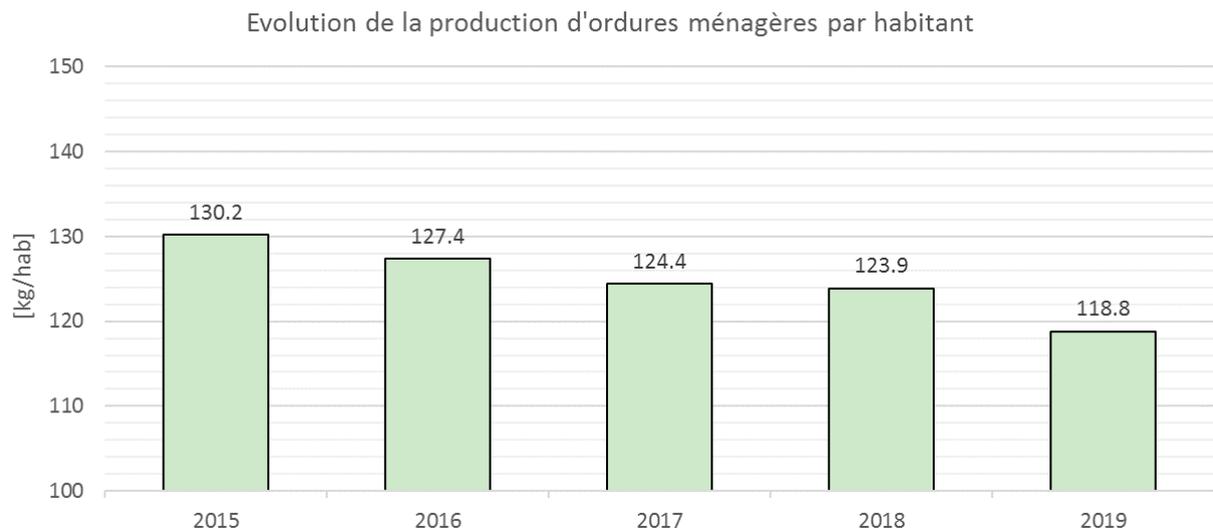
- Diminuer le bruit dès 22 h
- Aviser les voisins lors d'une fête privée
- Éviter les jeux bruyants en soirée
- Moins de basses dans la proximité d'habitations
- Éviter de claquer les portières des voitures
- Ne pas laisser tourner le moteur inutilement
- Ne pas déplacer des meubles en les poussant

Le respect des uns + la tolérance des autres = un bon esprit de voisinage

SADEC SA

Concept harmonisé de la taxe au sac

Un total de **12'900 tonnes** d'ordures ménagères ont été collectées dans notre périmètre en sacs taxés au cours de l'année 2019. Par rapport à l'année 2018, le tonnage est en baisse de 2,4%, ceci alors que la population a augmenté de 1,7%. Ainsi, nous nous réjouissons de constater que la production par habitant est passée de 123,9 kg/hab. en 2018 à 118,8 kg/hab. en 2019.



Statistique tirée de :

http://www.sadec.ch/usr_files/Documents/Pdf/sadec-ouverte/sadec-ouverte_no-16_mars_2020.pdf

Nous encourageons nos habitants à poursuivre leur effort dans ce sens.



JACASSERIES :

Le vent m'a chuchoté, au cours de mes pérégrinations aériennes, des centaines et des centaines de fois « Coronavirus » « Coronavirus ». Ce mot emplissait l'espace de la terre au presque ciel.

J'ai cru qu'il s'agissait d'un nouveau corvidé venu d'un pays lointain, d'un animal à poils, d'un rampant, d'un homme illustre, d'une machine volante, d'une géniale invention qui révolutionnerait le monde ? Alors tout en voletant, j'ai regardé autour de moi pour tenter d'apercevoir ce que pourrait être ce « coronavirus » : petit, gros, allongé, carré ? Toutes les possibilités étaient envisageables.

En équilibre sur le rebord des châteaux, j'ai observé dans les jardins, épié les terrasses, sans succès, rien qui aurait pu s'apparenter à un truc avec un nom pareil ...

Par contre, ce qui m'a paru rapidement louche, c'est l'absence de ces gros oiseaux qui font un bruit d'enfer et qui laissent des traces blanches dans le ciel, où ont-ils disparu et pourquoi ?

Et dans le même temps tous ces bipèdes qui marchent, qui courent, qui "vélotent" qui "trottinotent" avec enfants et chiens. C'est bizarre aussi ! Bon, me dis-je tant qu'ils restent les deux pieds sur terre, nous, les volatiles, n'avons rien à craindre d'eux donc pas de soucis de ce côté-ci. Inquiète tout de même, je poursuis mes investigations en me postant sur un arbre en bordure de route et vois passer un bus jaune, vide... Je fais le même exercice le long de la voie ferrée : des trains, vides eux aussi.

Pour tenter comprendre la situation, je file à tire d'ailes rejoindre les corneilles, vous savez celles qui savent toujours tout, et oh ! Stupéfaction, c'est une bête microscopique, les Humains disent virus, venu de Chine, paraît-il, qui sème la pagaie.

Ce virus fait beaucoup de victimes et ne peut être à ce jour, combattu. C'est là tout le problème, car l'Homme n'aime pas rencontrer de résistance et généralement il sait y faire front et a, dans sa pharmacopée, tout un arsenal à sa disposition, mais cette fois : nenni... C'est le grand vide et branle-bas de combat général, voire universel.

En plus les corneilles me croassent que les humains ne doivent plus s'embrasser, se serrer la main et se tenir éloigner les uns des autres, et bien voilà qui va compliquer leur multiplication et contrarier leurs us et coutumes ancestraux.

Nous, dans notre monde, nous ne nous embrassons pas, notre bec n'étant pas très pratique pour ce genre d'exercice. Nous ne nous serrons pas la patte non plus, cela nous fait perdre l'équilibre et pour ce qui est de la proximité, il est vrai nous aimons bien nous tenir les plumes au chaud. Seule cette dernière condition fait que nous n'obéissons pas tout à fait à la loi humaine, alors croisons les pattes pour que ce virus, si virulent, nous épargne.

Pica Pica

La pensée du jour :

Le bonheur ne dépend que de nous-mêmes.

(Aristote)



Juste pour rire :

Un touriste japonais arrive à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle et prend un taxi pour aller voir la tour Eiffel. Sur l'Autoroute, il regarde par la vitre arrière et, apercevant une moto qui double, tape sur l'épaule du chauffeur en disant :

- Moto Kawazaki, très rapide... Made in Japan !

Un peu plus loin sur la route, le touriste tape à nouveau sur l'épaule du chauffeur de taxi et dit :

- La... Auto Toyota, très rapide... Made in Japan !

Même s'il est agacé, le chauffeur ne bronche pas. Il poursuit sa route jusqu'à la tour Eiffel et débarque son passager :

- Voilà Monsieur, ça vous fera 300 francs.

Le Japonais stupéfait par le prix, remarque :

- Ouh là là... très cher !

Et le chauffeur se retourne en souriant :

- Eh oui, compteur très rapide... Made in Japan !

Horaires de l'administration :

Secrétariat communal : Mme Christiane Gerber, secrétaire municipale

Tél : 021 824 11 72

Fax : 021 824 16 44

Rte du Village 30 - 1195 Bursinel

E-mail : administration@bursinel.ch

Horaire : **Lundi** 15h30 à 17h30 – **Jeudi** 8h30 à 11h30

Contrôle des habitants : Mme Élisabeth Marty

Tél : 021 824 26 94

Fax : 021 824 16 44

Rte du Village 30 - 1195 Bursinel

E-mail : controle.habitants@bursinel.ch

Horaire : **Mercredi** 7h30 à 11h30 - **Jeudi** 13h30 à 18h30 - **Vendredi** 8h à 11h45
(ou sur rendez-vous en dehors de ces heures)

Bourse communale : Mme Marylène Strauss

Tél : 021 824 26 92

Fax : 021 824 16 44

Rte du Village 30 – 1195 Bursinel

E-mail : bourse@bursinel.ch

Horaire : **Mardi** 8h à 11h30 - 14h à 17h - **Jeudi** 8h à 11h30

Pour info :

La déchetterie intercommunale est ouverte aux habitants de Bursinel et Dully uniquement selon les horaires suivants :

Horaire d'été :

Mardi et jeudi de 16h à 18h

et samedi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Horaire d'hiver :

Mardi et jeudi de 16h à 17h

et samedi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

MERCI DE VENIR 10 MINUTES AVANT LA FERMETURE

Responsable : M. Asani Seza (Tél. 079-688-99-73), un dépliant est à votre disposition au Secrétariat communal, dans lequel vous trouverez tous les renseignements sur les déchets qui peuvent être acheminés à la déchetterie (visible également sur le site internet)